

Secours-auto

Sur différents cols alpestres, le trafic était déjà considérable durant les années qui précédèrent la première guerre mondiale. Le télégraphe, fréquemment interrompu en hiver desservant les cols depuis 1850, n'était plus en mesure de répondre aux exigences sans cesse croissantes. Aux environs de 1900, il a souvent cédé la place au téléphone qui offrait de multiples avantages et permettait surtout une correspondance directe rapide.

Les premiers postes téléphoniques¹⁵ installés en 1913 sur le parcours des routes alpestres ne connurent pas, au début, un succès prodigieux. Des difficultés d'ordre technique et économique entravèrent sérieusement leur développement. Cet état de choses ne changea que lorsque l'administration des postes inaugura son service des cars alpins et qu'elle se trouva devant l'impérieuse nécessité d'assurer son exploitation le mieux possible. Lorsque le trafic s'écoula sur des lignes à double fil, les routes alpestres furent dotées d'installations téléphoniques construites selon les règles de l'art. Pour des motifs d'ordre économique, il ne pouvait être question de desservir par des raccordements indépendants les postes téléphoniques distants de 10, 20 km et plus le long des routes alpestres. Des raccordements collectifs à deux et des raccordements en sélectif ont suffi pendant de nombreuses années à écouler le trafic. Il y a lieu de relever, que, par exemple, 15 000 conversations ont été échangées durant l'été 1921 à partir des postes téléphoniques érigés le long de la route Andermatt–Furka–Gletsch (31,7 km)

L'administration des PTT a favorisé le développement du téléphone dans les montagnes en consentant aux abonnés (principalement les hôtels et restaurants) des allègements dans les taxes d'abonnement et les surtaxes pour distances supplémentaires. S'ils désiraient maintenir l'exploitation pendant toute l'année, les abonnés devaient cependant s'engager à procéder, sous leur propre responsabilité et par leur propre personnel, aux réparations des dérangements se produisant sur le parcours de montagne.

En 1929, l'Automobile-Club de Suisse (ACS) estima nécessaire de collaborer avec l'administration des PTT pour ériger en commun un service moderne de secours aux automobilistes sur les routes alpestres. Par la suite fut créée l'organisation suivante, très appréciée des automobilistes et des autres usagers de la route

Chaque poste téléphonique, dont l'emplacement le long d'une route est choisi par l'Automobile-Club de Suisse, est désigné par un écriteau sur lequel sont notés les noms et les numéros de téléphone de médecins, d'ambulances, de garages, de la police, etc. Lorsqu'il n'existe pas de raccordements sur de longs parcours, l'Automobile-Club de Suisse en



Fig. 4. Poste SOS au col de la Fluela.

installe à ses propres frais et, si nécessaire, met à disposition à cet effet aussi les coffrets de protection en fer. Les maisons où se trouvent les postes téléphoniques pour le secours-auto sont signalées par une affiche et le parcours entre deux postes est jalonné de kilomètre en kilomètre par des indicateurs qui précisent où et à quelle distance se trouve le téléphone le plus rapproché. Ces postes téléphoniques ainsi désignés peuvent être utilisés par n'importe quel usager de la route pour demander du secours. L'Automobile-Club de Suisse paye toutes ces conversations et évite, de cette façon, aux usagers, avant tout aux conducteurs étrangers, certaines difficultés dans l'utilisation de ces postes. Pour permettre au central

de raccordement de mettre en compte les taxes, l'appelant doit annoncer la conversation par un indicatif. On a choisi à cet effet l'appel de détresse internationale « SOS » et nommé ces raccordements « Postes SOS ». Dans les réseaux automatiques, le secours doit être demandé par l'entremise du n° 11. Les postes SOS non surveillés sont équipés à dessein d'un cadran d'appel percé d'un seul trou, ne permettant de composer que le n° 11 (fig. 4 et 5).

A partir de 1938, le Touring-Club suisse (TCS) se mit lui aussi à installer des postes SOS.

Etant donné que bon nombre d'hospices et d'hôtels de montagne sont aussi les points de départ d'ascensions en haute montagne, le téléphone est souvent d'une aide très précieuse lors d'accidents de montagne. Des postes SOS sont de plus en plus installés aussi aux abords des pistes de ski très fréquentées et rendent de bons services.

Touring-Secours

L'inauguration en 1936 du « Touring-Secours », sur proposition du Touring-Club suisse, marqua un nouveau succès dans la sécurité du trafic routier. Ce nouveau service s'imposa pour tâche d'apporter une aide aussi rapide que possible aux conducteurs de véhicules à moteur qu'ils soient ou non membres du Touring-Club suisse victimes d'accidents ou de pannes. Le conducteur ayant besoin d'aide compose, à partir du poste téléphonique le plus proche, le n° 11 (renseignements) et demande une communication touring-secours, c'est-à-dire une communication avec le garage le plus proche. A l'aide d'une carte synoptique et de la liste des garages, la téléphoniste du service des renseignements cherche le garage le plus proche et le relie avec l'appelant. Une taxe uniforme de 50 c. est perçue pour ce service.

Par son service de dépannage, l'Automobile-Club de Suisse offre à ses membres, depuis le 1^{er} janvier 1949, un service analogue au touring-secours.

Service d'information touristique

En plus des différents autres services qui permettent au service des renseignements de venir en aide aux automobilistes, mentionnons aussi le « service d'information touristique », ainsi qu'il a été appelé lorsqu'il a été introduit le 11 octobre 1935. Depuis cette date, l'Automobile-Club de Suisse met à disposition son bulletin, paraissant chaque semaine entre l'automne et le début de l'été, sur l'état des routes dans les Alpes et le Jura ¹⁶.

Bulletin météorologique des Chemins de fer fédéraux

En 1933, à l'occasion d'une inspection, un fonctionnaire releva que, grâce à de bonnes relations, le service des renseignements de Bâle recevait chaque jour le bulletin météorologique des Chemins de fer fédéraux et le communiquait à tous ceux qui le demandaient, la direction générale des PTT demanda alors au département des postes et des chemins de fer de pouvoir introduire ce service dans toute la Suisse. Après les expériences faites l'année précédente, en rapport avec l'interpellation Tschudy, on voulait, par mesure de prudence, se retrancher derrière le Conseil fédéral avant d'introduire de nouveaux services. L'autorisation fut accordée et l'on put dès lors donner chaque jour la situation météorologique dans diverses régions de la Suisse aux clients désireux de partir en voyage ou de s'adonner aux plaisirs du sport ¹⁷. En hiver, le bulletin météorologique est complété par un bulletin d'enneigement.

Service de sauvetage en montagne

Tenant compte de l'importance de l'alpinisme pour le tourisme étranger, le Club alpin suisse (CAS) entretenait déjà plus de cent postes de sauvetage en haute montagne aux environs de 1930. Le facteur temps joue naturellement en l'occurrence un rôle prédominant pour l'alarme des postes de secours et l'on est presque surpris aujourd'hui qu'une collaboration organisée entre le téléphone et le service de sauvetage en montagne n'ait été tentée qu'en 1934 ¹⁸. En tout cas, la demande y relative du Club alpin suisse fut immédiatement accueillie avec une très grande bienveillance et l'on se déclara disposé à collaborer à ce service sur une très large base. Dès lors, le service des renseignements est en mesure, lors d'accidents de montagne, d'aviser sans délai la station de sauvetage la plus rapprochée ou de relier l'appelant avec elle.

Ce service de sauvetage en montagne a été étendu en 1946, le Club alpin suisse ayant pris sous sa protection

Fig. 5. Poste SOS avec disque d'appel percé d'un seul trou.

